

5. Système économique



Vision

Orienté vers la qualité et une haute valeur ajoutée, le développement économique du Valais est au service de ses habitant-e-s. Il offre des perspectives professionnelles à l'ensemble de ses habitant-e-s, contribue à la satisfaction des besoins de chacun-e et la réduction des inégalités sociales. Il est fondé sur un partenariat social renforcé entre les pouvoirs publics, les syndicats et les entrepreneurs et tient également compte des spécificités des différentes régions de plaine et de montagne. Il contribue à assurer une occupation du territoire décentralisée mais concentrée autour des centres existants.

Défis

Afin d'augmenter son attractivité envers la main d'œuvre hautement qualifiée, l'économie valaisanne requiert une orientation stratégique en matière de développement économique qui soit, comme amorcé avec la politique régionale du 12 décembre 2008 (LPR), axée sur les systèmes à valeur ajoutée, l'innovation et l'entreprenariat. Le Canton doit par ailleurs prêter une attention particulière à l'amélioration et à la valorisation de ses facteurs de localisation.

Le Canton vise un marché du travail équilibré entre l'offre et la demande qui assure à ses citoyens des perspectives professionnelles leur garantissant une participation optimale au marché de l'emploi et, à ses entrepreneurs, le capital humain leur permettant de mener à bien une activité économique. Il doit en outre être attentif à ce que le marché du travail offre des possibilités d'intégration concrètes aux personnes dont, pour des raisons diverses (santé, formation, etc.), l'employabilité est faible.

Le Canton entend soutenir les entreprises qui offrent des conditions de travail à la fois attractives et respectueuses des dispositions légales et salariales en vigueur. Il veille ainsi à assurer une saine concurrence et à promouvoir la santé et la sécurité au travail.

Afin de maintenir la population sur l'ensemble du territoire et limiter les déplacements domicile–lieu de travail, le Canton doit continuer de soutenir un développement économique diversifié, qui tienne compte des besoins spécifiques des différentes régions - vallée du Rhône, centres touristiques ou zones rurales - et des disparités régionales, et qui permette de promouvoir des entreprises dans tous les types d'espaces (occupation décentralisée concentrée) et les modes de travail alternatifs (télétravail, hub de coworking décentralisés, etc.)

L'établissement, la mise en fonction et le développement des pôles de recherche cantonaux situés dans la plaine du Rhône (sites technologiques et industriels) est une priorité stratégique pour permettre la réalisation de leur fort potentiel.

Dans un espace utile restreint avec une forte pression sur le territoire, l'encouragement à la gestion durable des ressources reflétée dans la LPR doit se poursuivre, notamment au travers de la sélection de projets de développement économique soutenus par le Canton.

Le tourisme valaisan doit faire face à de nouveaux défis, liés notamment aux changements climatiques ou encore au contexte macroéconomique. L'impact du tourisme sur le paysage et les ressources doit être monitoré et au besoin amendé pour garantir l'attractivité de la région à long terme. Pour exemple, les objets d'importance nationale comme les parcs naturels complètent l'offre et permettent de développer le tourisme 4 saisons.

Le Valais produit 3 fois plus d'électricité qu'il n'en consomme. Dans ce secteur économique clé et en pleine transition, les objectifs fédéraux et cantonaux, avec le rapatriement progressif en mains valaisannes des aménagements hydro-électriques, et le développement de nouvelles technologies posent des défis techniques et financiers d'importance.

Objectifs stratégiques

- Favoriser la création, le maintien et l'installation d'entreprises compétitives, innovantes et diversifiées qui offrent à la population du Valais des emplois, une juste rémunération et des conditions de travail attractives.
- Optimiser les conditions cadres pour développer l'attractivité de la place économique valaisanne, faciliter les démarches administratives et développer les modes de travail alternatifs (télétravail, hub de coworking décentralisés, etc.).
- Assurer le maintien et le développement des conventions collectives, la surveillance du marché du travail et, en cas d'observation de sous-enchère abusive, la prise de mesures d'accompagnement ciblées, négociées avec les partenaires sociaux (patronaux et syndicaux).
- Lutter contre les concurrences déloyales, notamment en soutenant, là où cela est possible, l'attribution des marchés publics aux entreprises locales exemplaires.
- Assurer un service public de l'emploi efficient, avec tous les acteurs économiques du Canton, et poursuivre une stratégie de mesures du marché du travail visant à maintenir les personnes sur le marché du travail, qualifier celles en recherche d'emploi et permettre aux entreprises de conserver leur savoir-faire.
- Maintenir le citoyen dans le monde du travail en intégrant rapidement et durablement les demandeurs d'emploi dans le marché du travail y compris les personnes en panne d'insertion sociale et professionnelle.
- Développer les interactions entre l'économie et la formation, en particulier les hautes écoles.
- Valoriser les pôles de développement économique, y développer des filières à haute valeur ajoutée et renforcer leur accessibilité en transports publics et par la mobilité douce.
- Encourager les complémentarités au sein et entre les domaines d'activité afin d'augmenter la valeur ajoutée des produits.
- Favoriser un tourisme valaisan compétitif durant les 4 saisons, privilégiant la construction et la commercialisation de lits ayant un fort taux d'occupation, résilient face au changement climatique, qui respecte, protège, gère les ressources nécessaires à sa propre existence, et qui favorise l'innovation.
- Faire de la culture et du sport des facteurs de développement économique et touristique.
- Accompagner la transition de l'économie électrique vers un modèle qui permette l'optimisation de l'approvisionnement électrique du canton et la valorisation optimale de l'ensemble des productions.
- Entraîner l'agriculture dans une dynamique de valeur ajoutée.

Chiffres clés

-
- 3.9% : taux de chômage en VS en 2016 (CH : 3.3%).³¹
- 6^{ème} : rang du Canton en matière de revenu librement disponible (montant restant après déduction de toutes les dépenses obligatoires et fixes).³²
- 24^{ème} : rang du Canton en matière de revenu net moyen par habitant-e.³³
- 0.8% : croissance de l'économie valaisanne en 2017 selon les estimations de BAK Economics (CH : +1.0%).
- 3^{ème} : rang du Canton en matière de valeur ajoutée nette par hectare de surface agricole utile.³⁴
- 1,2 mia : montant estimé du chiffre d'affaire annuel réalisé au noir en Valais, somme échappant à l'impôt et aux assurances sociales.³⁵